

Le journal de Prévost devient une corporation sans but lucratif et élit son premier conseil d'administration

J. L. - Les Éditions Prévostaises, qui éditent le Journal de Prévost, viennent de se donner une structure légale après avoir tenu, dans un premier temps, des élections ayant pour but d'assurer la permanence de l'organisation et de faire en sorte que l'ensemble des secteurs d'activités de Prévost soient représentés au conseil d'administration du journal.

Le projet d'incorporation préparé par Me Benoît Guérin a été approuvé. Le document prévoit que le Journal de Prévost aura les pouvoirs suivants:

- 1) Publier sous diverses formes et en utilisant divers médias toute information relative à la municipalité de Prévost et à ses environs ou qui touchent au vécu des citoyens de cette municipalité et de ses environs.
- 2) Favoriser l'implication et la participation des citoyens à la circulation de l'information sous toutes ses formes.

3) Initier et favoriser la formation des citoyens aux techniques nécessaires à la création des contenus et à la publication de l'information sous diverses formes.

4) Organiser toute autre activité, initier tout autre projet, étude, recherche ou demande nécessaire à l'atteinte des objectifs de la corporation.

Un conseil représentatif

Lors des élections, M. Jean-Claude Côté est devenu le président de l'exécutif tandis que M. Gilles Pilon a été désigné

comme éditeur, M. Jean Laurin, rédacteur en chef et M. Michel Fortier, directeur technique.

L'infographie sera assurée par Madame Carole Bouchard.

Les autres membres du conseil d'administration sont: M. Serge Bouillé, directeur du centre Le Portage (social), M. Serge Fournier (sports), M. Yvan Gladu (culturel), M. Élie Laroche (affaires), Mme Lucille Leduc (aînés), M. Jacques Piché (loisirs), M. Louis Doré (scolaire) et M. Benoît Guérin (communautaire).

Réunions de production

Dans un premier temps, l'éditeur et le rédacteur en chef planifient une trentaine de sujets qui pourraient faire l'objet d'articles dans une prochaine parution du journal.

Ensuite, toute l'équipe du conseil d'administration est invitée

à prendre connaissance des projets de textes, à les bonifier, à suggérer des titres et surtout à faire connaître des sujets ou des événements qui ont échappé au journal.

De l'aveu même des participants, cette étape de la préparation d'un journal est emballante puisque chacun s'implique directement dans ce qui deviendra la prochaine édition.

Embauche de personnel

Le conseil d'administration a donné son accord afin que le journal embauche une personne affectée à temps plein à la vente de la publicité, une autre à la vente des petites annonces et l'éditeur a été autorisé à entreprendre les démarches pour recruter deux journalistes via le programme de formation en entreprise lancé dans les

retombées du Sommet de la Jeunesse.

La progression du journal s'effectue normalement et progressivement, de nouvelles rubriques s'ajouteront dont une page à l'intention des élèves du primaire et du secondaire. Une page sportive publiant les résultats de l'ensemble des activités de ce secteur sera également lancée.

La planification de la progression du journal se déroule selon l'échéancier établi dès le départ et, plus tard, au début de l'automne, le conseil d'administration déterminera si le journal possède un fonds de roulement et le personnel pour devenir un hebdomadaire.

Invitation

Vous œuvrez dans un organisme à caractère social qui offre des services à la population prévostoise? Vous connaissez un tel organisme et vous croyez qu'il serait bénéfique que la population soit mise au courant de son existence?

Communiquez avec l'équipe du Journal pour le laisser savoir. Nous tenterons d'inclure dans chacune de nos parutions le profil de l'un de ces organismes. Qui sait, peut-être que certains de nos concitoyens, aux prises avec des difficultés, souffrent en silence et dans l'isolement faute de savoir qu'il existe, tout près de chez nous, un organisme où trouver soutien et réconfort.

Dans la même veine, vous avez des suggestions ou des

idées pour que votre journal se fasse le promoteur des valeurs qui soutiennent le contrat social qui nous unit, qu'il soit un lieu d'échanges et de collaboration? Osez les mettre à profit pour la collectivité. Cela pourrait donner une saveur fort agréable à votre journal.

Le Journal de Prévost/Affaires sociales
1272, rue de la Traverse
Courriel: jdeprevost@yahoo.ca
Tél.: 450 224-2105

- SUITE: PANNE PRIVE D'EAU

D'abord protéger Prévost contre le feu

Le chef des incendies, M. Robert Monette, posa alors le premier geste, soit entrer en communication avec son homologue de Saint-Hippolyte afin d'être prêt à toute éventualité.

Dans un deuxième temps, Monsieur Monette ordonna à quatre pompiers d'être en devoir directement à la caserne des pompiers pour gagner de précieuses minutes s'il eût fallu qu'un incendie se déclare dans le secteur privé d'eau.

L'opération Réparation

Heureusement, cet incident eut peu de conséquences puisque, en attendant la grue, les employés de la ville ont procédé au déboulonnage de la pompe et à la mise au point de la pompe d'appoint toujours sur place.

La grue arriva sur les lieux vers 9h 30 et aussitôt commencèrent les travaux de remplacement de la pompe défectueuse.

Vers 11h, la pompe fut mise en marche et en fin de journée la situation était redevenue à la normale.

Deux questions

Le conseil municipal et les administrateurs de Prévost ont étudié attentivement le rapport verbal et ensuite le rapport écrit de l'ingénieur et celui du chef des pompiers pour tenter d'expliquer:

- Pourquoi le système de détection de panne de la pompe n'avait pas fonctionné? C'est alors qu'on constata que le système ne prévoyait pas de signal sur le débit de la pompe qui alimente le bassin principal PSL. Solution: Voir à installer dans les meilleurs délais un nouvel

instrument de détection sur la pompe pour indiquer une chute de pression, ce qui sera fait prochainement.

- Pourquoi le message de trouble télémetrique ne s'est-il pas rendu à destination?

Mystère et boule de gomme! Cependant, des correctifs ont été apportés à l'ensemble des systèmes afin qu'un tel événement ne se reproduise plus.

Le conseiller Charles Parisot, qui est un technicien chevronné en matière de système de détection de panne d'aqueduc, a expliqué à ses collègues du conseil de ville qu'il avait participé, il y a dix ans à l'installation de ce genre de système à l'aqueduc de Mirabel et il a fourni plusieurs hypothèses de solutions ou de correctifs qui se sont avérées fort utiles à la résolution de la pro-blématique.

Vous voulez faire paraître une annonce

PUBLICITÉ

Format	nbre. l. ag.	Pouces	Prix noir et blanc	Prix Page Une	Prix* 2 couleurs
Petite annonce	15 l. ag.	1 1/16 x 1 1/16	15\$	25\$	20\$
Carte d'affaires	25 l. ag.	1 1/16 x 1 13/16	25\$	40\$	33\$
Bandeau	125 l. ag.	10 1/16 x 1 13/16	105\$	160\$	137\$
1 colonne	182 l. ag.	1 1/16 x 13	145\$	—	189\$
2 colonnes	364 l. ag.	3 15/16 x 13	235\$	—	306\$
Une annonce	50 l. ag.	1 1/16 x 3 9/16	50\$	75\$	65\$
Une annonce	100 l. ag.	1 1/16 x 7 2/16	85\$	130\$	111\$
Une annonce	200 l. ag.	3 15/16 x 7 2/16	160\$	—	208\$
1/4 de page	225 l. ag.	5 15/16 x 5 6/16	165\$	—	215\$
1/3 de page	300 l. ag.	10 1/16 x 4 5/16	210\$	—	273\$
1/2 de page	450 l. ag.	10 1/16 x 6 7/16	290\$	—	377\$
Pleine page	900 l. ag.	10 1/16 x 13	490\$	—	644\$



Date limite pour réserver : 7 jours avant la date de l'édition (11 mars)

Tarifs spéciaux pour un contrat de trois parutions et plus.

* Ce prix correspond aux pages du centre. Calculez 40% de plus que le prix N&B pour la dernière page.

ANNONCES CLASSÉES	
15 mots et moins	5\$
Mots supplémentaires	30¢

Date limite pour nous faire parvenir votre petite annonce : 7 jours avant la date de l'édition (11 mars)

Journal de Prévost

Les Éditions Prévostaises
1272, rue de la Traverse
Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél.: 450-224-2105
Télec.: 450-224-2105 (sur demande)
Courriel: jdeprevost@yahoo.ca

Mission :

Le Journal de Prévost est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité.

Les Éditions Prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du Journal de Prévost.

AVIS :

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le Journal de Prévost.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué), doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

Éditeur :
Gilles Pilon
gilles.pilon2@sympatico.ca

Rédacteur en chef :
Jean Laurin
jean.laurin@videotron.ca

Directeur technique :
Michel Fortier

Revision des textes :
Ginette Burquel, Jean-Claude Côté,
Serge Bouillé et Benoît Guérin

Infographie :
Carole Bouchard

Imprimeurs :
Payette & Simms, St-Lambert

Tirage : 4000 exemplaires
Distribution : Poste Canada

Dépôt légal :
- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1496-2497 Journal de Prévost